

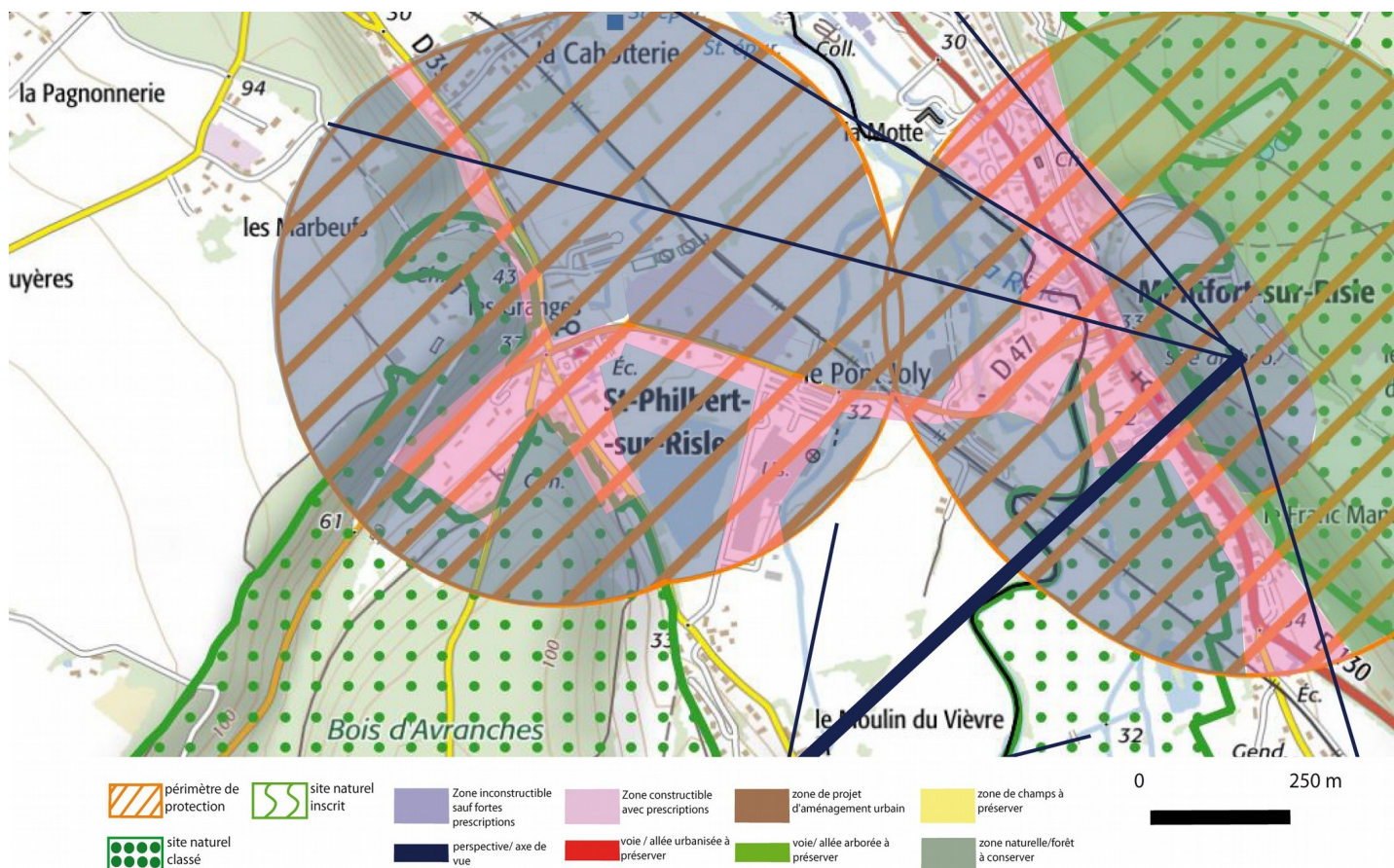
## Saint Philbert sur Risle > Ancien Prieuré

Les parois décorées de l'église accolée au prieuré sont également protégées, tout comme le château fort de Montfort sur Risle (sur l'autre rive de la Risle – voir fiche). La commune est également partiellement couverte par un site classé.

L'« Ancien prieuré : enclos monastique (sols avec les vestiges qu'ils contiennent, connus ou à découvrir) et les éléments subsistants de la clôture, l'Eglise y compris la chapelle est et le système hydraulique depuis le captage de la source Sainte Radegonde jusqu'à la sortie de l'enclos, chacun en totalité ; le colombier en totalité, le calvaire et la source située sous le monument aux morts) » est protégé depuis le 11 juin 1999 en tant que monument historique inscrit.

Mentionnée dès 1060, l'église est donnée à l'abbaye du Bec-Hellouin qui établit un prieuré avant 1112. Le "prieuré Saint-Philibert", nom cité dans les pouillés du XIV<sup>e</sup> s., a connu plusieurs remaniements et aménagements, en particulier la réalisation d'une fresque relatant la vie du saint, à la fin XIV<sup>e</sup> –début XV<sup>e</sup> s. (classée M. H. dès 1896). Avec l'instauration de la commende vers 1524, les biens sont dilapidés. Puis, en 1562, le prieuré est endommagé par les Huguenots ; il ne se relèvera pas et sera déserté progressivement par les moines. Un seul religieux est présent à la Révolution et le prieuré est vendu comme Bien National en 1791. L'ensemble complexe des bâtiments dans l'enclos (avec le portail) a été édifié entre le XI<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle. Les fouilles archéologiques ont mis en évidence un potentiel important, tant pour l'église que pour les bâtiments conventuels et la maison du prieur. L'enclos monastique, la source Sainte-Radegonde, les viviers et canaux, ainsi que le système hydraulique sont protégés depuis le 11 juin 1999 en tant que Monument Historique Inscrit.

Les abords correspondent globalement à une vallée euroise avec un fil d'eau sinueux, des berges plantées d'arbres, un fond de vallée herbeux, des villages dans les coteaux avec leurs églises et des zones défensives médiévales en haut des collines. Plus proche de nous dans le temps, l'usine très présente visuellement et les maisons de la Reconstruction ont impacté les paysages locaux qu'il convient de préserver dans leur style originel.



Périmètre de 500m avec ZSFP : Dans les 500 mètres, vous pouvez vous référer aux fiches essentiels générales. Toutefois, dans le secteur rose, des prescriptions supplémentaires sont à prendre en compte en égard aux enjeux pour la préservation de l'écrin du monument (voir au verso de la fiche).



Le monument



Pour la zone en rose foncé dans le périmètre de 500 m

Il est préférable d'éviter les constructions qui viendraient au-dessus de la ligne de paysage existante (maison à deux niveaux, bâtiments agricoles de type silo, château d'eau, éolienne...). Les constructions nouvelles devront respecter le style existant : maisons parallépipédiques (pas de V, W, X, Y ou Z). Les toitures seront à minima à 45° pour de l'ardoise ou de la tuile plate de teinte brun vieilli à rouge vieilli à 20u/m<sup>2</sup>. Les pignons seront droits (pas de croupe ou à 65°). Les constructions seront Rez-de-Chaussée plus combles (mais pas R+1+C). Les constructions en brique et colombage sont à préserver et à développer. Les enduits ne seront ni blanc, ni gris, ni noir mais plutôt dans les beiges (clair ou foncé) et ocre léger (mais pas toulousain). Des modénatures seront réalisées en soubassement mais aussi autour des baies (portes et fenêtres) de manière privilégiée en brique ou en colombage. Les portails et murs seront en adéquation avec l'environnement proche. Les rives de toiture seront débordantes de 20 cm. La bichromie architecturale des façades devra être recherchée.

**Pour plus de détails sur les prescriptions, se référer à la fiche église « Saint Philbert sur Risle »**

Pour la zone en bleu clair

Il s'agit d'une zone qui n'a pas vocation à être urbanisée. Seuls des bâtiments annexes au monument historique et dans le strict respect de son style peuvent être envisagés.

Pour le reste du périmètre de 500m

Les avis seront cohérents avec ceux émis ces dernières années, à savoir : pas de maisons à volume compliqué (type V, W, Y, ou Z), pentes à 45° pour les volumes principaux, ardoise ou tuile plate de teinte brun vieilli, à 20u/m<sup>2</sup>, avec un débord de toiture de 20cm, enduit de teinte beige clair avec modénatures (au choix : chaînages, encadrement de fenêtres, soubassement, colombage...). \*Voir les autres fiches.



Les abords

